



Marketing de réseau fiscalité et légalité

Par **sickflow**, le **07/10/2015** à **18:33**

Bonjour,
Je me présente je suis militaire et j'ai 23 ans. Via des recherches sur internet, un site a attiré mon attention et je souhaite souscrire un contrat avec cette entreprise. Elle est basée en Floride et s'étend dans le monde. Il y a depuis peu une adresse en France.
<https://englishpremium.mlmshop.net/>
Cependant, avant de foncer tête la première j'aimerais savoir si ce marketing de réseau est réellement légal en France (ce n'est pas de la vente pyramidale) afin de pouvoir déclarer cela proprement sur mon avis d'imposition.
Enfin, comment déclarer cela ? Via les BNC ? Quel démarche je devrais effectuer à part déclarer ces revenus sur mon avis d'imposition ?
J'ai la possibilité de vous envoyer le contrat par mail.
Je suis à votre entière disposition pour toute autre information et vous remercie d'avance.

Par **moisse**, le **07/10/2015** à **19:45**

Bonjour,
Il y a depuis peu une adresse en France
Pas trouvé cette adresse.
J'ai cliqué partout, et surtout sur "informations légales" ==> page blanche.
Le principe est que pour gagner de l'argent facilement, en masse et sans grosse fatigue, avec un système apparent de parrainage, c'est le premier parrain qui touche.
Comme je n'ai pas compris en quoi consiste l'activité en ligne je ne saurais trop vous inciter à consulter avec votre contrat en mains.

Par **sickflow**, le **07/10/2015** à **19:59**

Il y a page blanche sur les infos en français, celles ci sont disponibles en anglais rnLe principe principal est l achat de packs publicitairesrnGrossièrement on paye un espace de location sur le net sur un an

Par **moisse**, le **08/10/2015** à **10:02**

Bref vous vous engagez avec une société basée en Floride, pays des requins, avec un contrat en anglais sous un régime juridique étranger.rnA payer par avance une location et à convaincre votre entourage de faire de même ce qui vous procure des revenus de premier, puis de second ordre sous forme de rétro commissions.rnTout cela pour "travailler peu en gagnant beaucoup".rnAlors vous sacrifiez quelques centaines d'euro et faites éplucher la documentation par un consultant spécialisé.